

Les méthodes indigestes de BIOLIFIX

Les témoignages qui parviennent au Réseau anti-arnaques sont éloquents.

Le point de départ est un démarchage téléphonique de **BIOLIFIX** pour vanter les mérites de compléments alimentaires **VITAPLUS**. Cette société se propose de vous faire « découvrir les ingrédients les plus puissants de la nature ».

Un consommateur témoigne (24 novembre 2018): « J'ai été débité d'un montant de 179,25 € au mois d'octobre et voilà que, sans renouveler ma commande, ils ont utilisé mes coordonnées bancaires pour prélever à nouveau. »

En fait, le client découvre qu'il a souscrit une formule d'abonnement.

Les conditions générales du site **biolifix.com** révèlent l'existence de la société **2M MEDIA** à Corbas (69). Mais, il s'agit d'une société de programmation informatique... En fait, l'origine est hors des frontières françaises.

La transparence ne semble pas être le fort de **BIOLIFIX**.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex

(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)